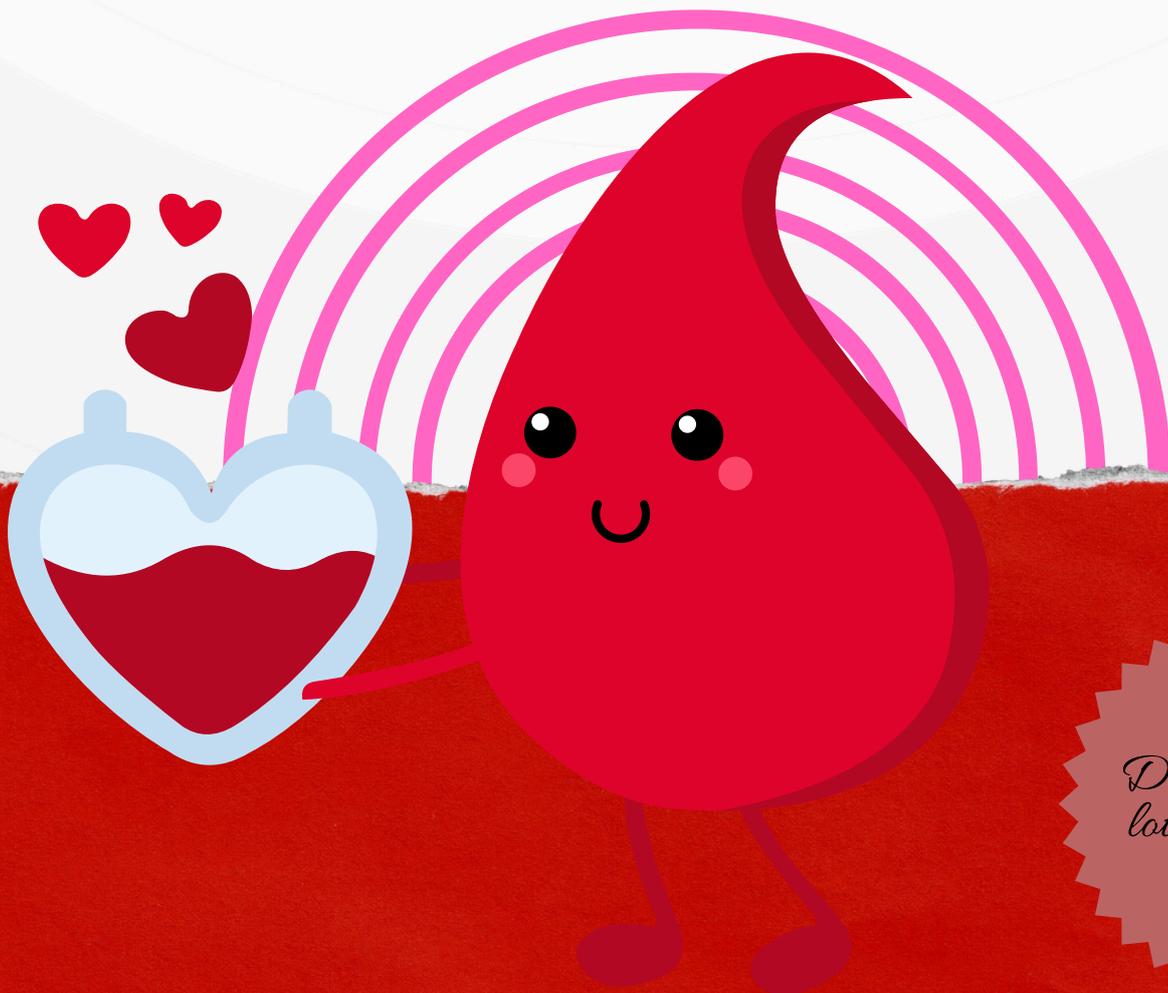


CONCOURS " CRÉE TON DESSIN "

*La solidarité coule dans tes veines !
" Mobilise-toi pour le don du sang ! "*

Modalités et formulaire d'inscription



*De nombreux
lots à gagner*



Amicale Des
Donneurs De
Sang Bénévoles
de Lillers



Modalités de participation pour le concours de dessin "Don du sang"

Objectif du concours :

Le Conseil Municipal des jeunes de la Ville de Lillers, en collaboration avec Stéphanie Crémaux, bénévole à l'Amicale Des Donneurs De Sang Bénévoles de Lillers organisent un concours de dessin.

Ce concours a pour thème "Donner son sang, c'est sauver des vies".

Son objectif est de créer un dessin original et impactant visant à sensibiliser le public à l'importance du don de sang et à encourager le plus grand nombre à participer aux collectes.

Conditions générales :

Public concerné :

• Le concours est ouvert à tous les habitants de la commune de Lillers, âgés de 9 ans à 11 ans. La participation à ce concours est gratuite.

Identification :

Chaque participant doit joindre à sa création :

- Le formulaire d'inscription et faire signer l'autorisation parentale.

Critères de participation :

Le dessin sera réalisé selon les conditions suivantes :

- Un seul dessin par participant sera autorisé ;
- Sur une feuille blanche au format A4 (21x29,7 cm) - en format paysage (horizontal) ;
- Les œuvres doivent être entièrement réalisées à la main ;
- Aucun matériel numérique (tablette graphique, logiciel de dessin, etc.) n'est autorisé.

Contenu obligatoire :

Mention d'un slogan pertinent. Exemple : "Un don peut sauver jusqu'à trois vies."

Originalité :

Les créations doivent être originales.

Sélection et récompenses :

Critères d'évaluation :

- Pertinence par rapport au thème.
- Créativité, originalité et qualité artistique.
- Impact visuel et clarté du message.

Jury :

Le jury est composé de membres du Conseil Municipal de Jeunes, de professionnels du service Enfance-Jeunesse, de représentants des associations de don du sang et d'un élu de la commune. Le jury est souverain et aucune réclamation ne pourra être faite. Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.

Annonce des résultats :

Les résultats seront dévoilés à l'occasion d'une cérémonie officielle au cours de laquelle les lots seront remis aux lauréats.

Récompenses :

De nombreux lots sont à gagner (Places de cinéma et autres goodies...)

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommage qui pourrait être causé aux participants à l'occasion de l'utilisation ou de la jouissance du/des lot(s) gagnés.

Le dessin gagnant sera utilisé comme support de communication officiel pour les vœux 2026 et autres communications de l'amicale des donneurs de sang de Lillers.

Tous les dessins finalistes seront exposés publiquement.

En cas d'ex-aequo, le jury délibérera afin de départager les vainqueurs.

Conditions supplémentaires :

- Les dessins ne seront pas retournés aux participants et resteront la propriété du Conseil Municipal de Jeunes ;
- Ils pourront faire l'objet d'une exposition par exemple ou être utilisés sur tous les supports de communication (panneau, magazine de la Ville, sites internet et réseaux sociaux de la ville etc...);
- Les participants acceptent que leur création soit utilisée à des fins de sensibilisation sans compensation financière.

Si vous avez des questions, contactez Sabrina Warnault au 03-21-52-52-59 ou par mail s.warnault@mairie-lillers.fr.

À vos crayons et vos idées !

Modalités de dépôt :

Date limite :

Les participants doivent soumettre leur dessin **avant le 31 août 2025 à 23h59.**

Où l'envoyer ? :

En format numérique : Par email à s.warnault@mairie-lillers.fr.

En format papier : À déposer directement au Service Enfance Jeunesse

14 rue des Martyrs de la libération - 62190 Lillers

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Identité du participant

Nom Prénom

Date de naissance Lieu de naissance

Adresse

Téléphone Mail

École/collège/structure Classe

Je soussigné(e)

Déclare s'inscrire au concours d'affiche organisé par le Conseil Municipal Jeunes de Lillers en collaboration avec l'amicale des donneurs de sang de Lillers.

AUTORISATION PARENTALE

Votre enfant souhaite participer au concours d'affiche sur le thème :

"Donner son sang, c'est sauver des vies".

Son objectif est de créer une affiche originale et impactante visant à sensibiliser le public à l'importance du don de sang et à encourager le plus grand nombre à participer aux collectes.

Ce concours est organisé par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de la Commune de Lillers.

Afin de permettre à votre enfant de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale.

Je soussigné (père).....

Je soussignée (mère).....

Responsable(s) légal(aux) de l'enfant nom(s) et prénom(s).....

.....

- Autorise mon enfant à participer au concours d'affiche organisé par le CMJ ;
- Autorise mon enfant à être filmé, photographié, seul ou en groupe, dans le cadre du concours, et que son image puisse être diffusée via les moyens de communication tels que presse, revue municipale, site Internet, Facebook de la ville ou tout autre support de communication de la Commune ;

Atteste avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter le fonctionnement.

Fait à Le.....

Signature(s) (Responsables légaux) :
(Précédées de la mention « lu et approuvé »)